

Amely : le dialogue pour désamorcer les petits conflits



L'association Amely travaille avec des médiateurs bénévoles. Ils tiennent des permanences sur rendez-vous (notre photo à La Caponnière, 21, rue de la ville à Saint-Genis-Laval). Photo Progrès/R. M.

Les conflits du quotidien peuvent se gérer par la voie de la médiation. Dans l'ouest lyonnais, des référents de l'association Amely sont là pour vous épauler dans vos démarches.

Le saviez-vous ? La moitié des conflits gérés par les médiateurs de l'association lyonnaise Amely (Accès au droit et médiation) sont liés à l'habitat. 20 % concernent le voisinage (essentiellement liés au bruit), 20 % le locatif (litige entre locataires-bailleurs), 15 % la consommation (ventes entre particuliers...), 15 % la famille (divorce, séparation, pensions alimentaires, garde d'enfants...), 10 % le travail et 20 % l'administratif.

Les conflits de voisinage arrivent en tête

Sabine Morel, directrice d'Amely - association loi 1901 agréée par le ministère de l'Éducation nationale - ne cache que la période de confinement liée au Covid a fait grimper les chiffres en matière de conflits de voisinage. A Lyon comme dans l'ouest lyonnais où cette association a développé des lieux ressources. En effet, six communes : Oullins, La Mulatière, Brignais, Saint-Genis-Laval, Pierre-Bénite et Irigny, groupées en intercommunalité, cofinancent des permanences d'Amely. Qui perçoit notamment des subventions de l'État (au titre de la Politique de la ville).

« Beaucoup de plaintes étaient liées au bruit », pointe la directrice d'Amely. « Vu la situation, on a dû adapter nos permanen-

Une charte signée avec la gendarmerie de Saint-Genis-Laval

En 2019 - année où a été signée la charte entre Amely et la brigade de gendarmerie de Saint-Genis-Laval - l'association a traité, sur cette même ville, une trentaine de dossiers de médiation. « Dix sont issus du partenariat avec la gendarmerie », détaille la directrice Sabine Morel. « Cette convention est un soulagement pour nos gendarmes qui tiennent parfois le rôle de médiateur dans certaines affaires. Régulièrement des habitants viennent nous voir pour nous signaler des troubles du voisinage, des différents familiaux ou entre propriétaire sans forcément vouloir entamer une procédure. Des cas qu'Amely peut prendre en charge avec l'accord de la personne. Mais pour les conflits qui relèvent du pénal en revanche, la médiation n'est pas possible », insiste le capitaine Lionel Primon, commandant de la brigade de Saint-Genis-Laval, signataire de la charte. A la brigade de Saint-Genis, un formulaire est délivré au « plaignant ». Libre à lui d'accepter ou non la médiation. Remplie et signée, cette fiche de liaison est ensuite envoyée aux médiateurs qui prendront contact avec lui.

ces au public. De mi-avril à fin juillet, on a mis en place à Saint-Genis-Laval, la médiation à distance : par téléphone ou en visioconférence. Depuis septembre, les rendez-vous en présentiel ont repris. » L'objectif de ces médiations citoyennes, rappelle-t-elle est de rechercher des solutions amiables aux conflits du quotidien avec l'aide de médiateurs.

Amely assure, par ailleurs, des permanences « d'accès au droit » avec des juristes. « Des services qu'Oullins et Brignais proposent à la population et aux habitants de Saint-Genis. Inversement Oullins et Brignais peuvent jouir de l'antenne « médiation » de Saint-Genis-Laval. D'où l'avantage d'être en intercommunalité », souligne la directrice qui aimerait étendre ce

service à d'autres villes.

Réduire la fracture numérique

Depuis janvier 2020, Amely propose aux municipalités ses services d'accompagnement administratif et numérique aux personnes en grande précarité. « On les aide dans leurs démarches administratives et à remplir des dossiers pour la CAF, la retraite, pôle emploi... » égrène la directrice.

Depuis sa création, à Lyon, en 1989, Amely a fait du chemin. Son budget annuel s'élève à 300 000 €. La part subventions représente 70 %. 30 % sont des prestations qu'elles facturent. Par des actions de médiation en milieu scolaire et des formations juridiques auprès d'organismes de travailleurs sociaux.

R. M.